TROUSSEAU ETE (recommandé)

NOM DE L'ENFANT : ……

PRENOM : ……

À fournir obligatoirement à l'inscription pour les activités aquatiques / nautiques :

☐ **Test Anti-Panique « test de natation préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en séjours de vacances et accueils de loisirs »**

DESIGNATION	CONSEILLE	QUANTITE PARENTS	RELEVE ARRIVEE	RELEVE DEPART
LINGE DE CORPS / VETEMENT DE NUIT				
Slips ou culottes	4			
Chaussettes	4			
Pyjama ou chemise de nuit + paire de pantoufles	1 + 1			
VETEMENTS DE JOUR				
Pantalons et jeans	2 + 2			
Short ou bermuda	3			
Bas de survêtement	2			
Pull en laine + Gros sweat	1 + 2			
Tee-shirt	4			
Vêtement de pluie : anorak ou coupe vent	1			
Blouson	1			
ACTIVITES (OBLIGATOIRE)				
Chaussures de marche ou bonne paire de baskets (randonnée)	1			
Chaussures d'eau ou vielle paire de tennis (sports aquatiques)	1			
Chapeau ou casquette **(pour tous les jours)**	1			
Lunettes de soleil **(pour tous les jours)**	1			
Lampe de poche	1			
Sac à dos à deux bretelles + gourde **(pour tous les jours)**	1 + 1			
Maillot, bonnet, drap de bain	1 + 1+ 1			

DESIGNATION	CONSEILLE	QUANTITE PARENTS	RELEVE ARRIVEE	RELEVE DEPART
POUR LA TOILETTE				
Drap de bain	1			
Serviette de toilette	2			
Gant de toilette	2			
Trousse de toilette Complète	1			
Shampooing anti-poux	1			
Crème solaire haute protection	1			
Stick à lèvres	1			
DIVERS				
Drap de lit (dessous et dessus)	1			
Taie d'oreiller	1			
Mouchoirs en papier (paquet)	1			
Sac pour linge sale de retour (tissu ou plastique)	1			
Papier à lettres, stylo, enveloppes timbrées….	-			
Porte-monnaie avec le **nom inscrit**	1			
Argent de poche (évitez les sommes trop importantes)	**30 euros maximum**			
Carte téléphonique **(nominative)**	1			
DUVET pour tous (obligatoire)	1			

A noter : Le linge est nettoyé quotidiennement (tous les jours), il doit être marqué avec le nom entier de l'enfant à l'aide de marques tissées cousues. Les vêtements de marque et objets de valeur sont déconseillés, en cas de perte ou de vol nous dégageons toute responsabilité.

VILLE DU CANNET
SERVICE DE L'EDUCATION

SEJOUR DE VACANCES ALPES DE HAUTE PROVENCE

BARCELONNETTE

6-11 ans / 12-17 ans

ETE 2015

SEJOUR DE VACANCES BARCELONNETTE
« ALPES DE HAUTE PROVENCE »

ADRESSE : Centre de Vacances de la Ville de Cannet
Digue de la Gravette
04400 BARCELONNETTE.

ETE 2015

⇒ **1ère Session** : du samedi 04 juillet au vendredi 10 juillet 2015 (7j).

⇒ **2ème Session** : du samedi 11 juillet au vendredi 17 juillet 2015 (7j).

LE TRANSPORT

⇒ **Départ : 7h30 / Retour : 16h00**

Parking du stade Maillan :
Chemin de l'Aubarède - Rocheville

LIENS D'INFORMATIONS « enfants et parents »

⇒ **Par téléphone** : les enfants pourront avoir un contact direct avec leurs parents de 17h00 à 19h00.

⇒ **Par courrier** : adresse du séjour (ci-dessus)

⇒ **Par internet : www.lecannet.fr** « rubrique : vie scolaire et animations jeunesse < temps d'animations périscolaires et extrascolaires < accueils de loisirs mercredis et vacances < **séjours de vacances été »**

⇒ **Par boîte vocale - 5sur5 séjour** : message quotidien laissé par le directeur du séjour dès l'arrivé.

À noter (5sur5 séjour): un mode d'emploi sera remis aux parents le jour du départ.

INFOS+ SEJOURS

Site officiel de Ville : www.lecannet.fr

⇒ Consultation en ligne du **dossier d'informations parents** pour les séjours de vacances : **rubrique** : vie scolaire et animations jeunesse / < temps d'animations périscolaires et extrascolaires < accueils de loisirs mercredis et vacances < **séjours de vacances été »**

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Service de l'Education au 04.93.69.22.67

FORMALITES D'INSCRIPTION

RETOUR DES DOSSIERS
AVANT LE VENDREDI 12 JUIN 2015

AU SERVICE DE L'EDUCATION
Quartier des Mimosas - 55. rue Geoffroy Saint-Hilaire -06110 LE CANNET
Tel : 04.93.69.22.67. / **Fax** : 04 93.69.91.77
Courriel : aej@mairie-le-cannet.fr

PIECES A FOURNIR

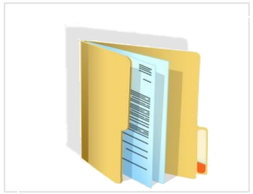

⇒ Photocopie de l'**avis d'imposition 2014 (sur revenus 2013)**, du père et de la mère/ou du conjoint(e)

⇒ Photocopie de la notification du **quotient familial** délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales (Service ECOFIL de la CAF **0810.25.06.10** avec votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel,

⇒ Le **dossier 2015** correctement rempli (se munir du carnet de santé),

⇒ Photocopie de **l'attestation d'assuré social** où figure l'enfant ou document **CMU,**

⇒ 1 **photo** d'identité,

⇒ Photocopie de **l'attestation d'assurance** « responsabilité civile » et individuelle accidents corporels,

⇒ L'**autorisation** ou l'**opposition** à la consultation d'informations de votre dossier familial auprès de la CAF,

⇒ Le **règlement financier** dûment complété et signé,

⇒ L'**autorisation parentale** d'utilisation de l'image de l'enfant dûment complétée et signée,

⇒ En cas de séparation, **photocopie du jugement** qui précise la garde et droits de visite de l'enfant,

⇒ **OBLIGATOIRE : « TEST ANTI-PANIQUE » : Test de natation préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques en séjours de vacances et accueils de loisirs.**

TARIFS POUR LES SEJOURS

⇒ Calculé selon le quotient familial de la Caisse d'Allocations Familiales.

⇒ Règlement en espèces, par carte bancaire (C.B), télépaiement en ligne par le kiosque famille, par chèque bancaire à l'ordre du « Régisseur AEJ », par chèques CESU ou par virement bancaire : IBAN FR76 1007 1060 0000 0020 0574 734